

# Résumé des Garanties et Tarifs

## Anciens salariés



# VOTRE CONTRAT COLLECTIF SANTÉ

Votre ancien employeur a négocié un contrat collectif santé chez PREDICA, filiale de Crédit Agricole Assurances.

En plus de votre adhésion à la complémentaire santé, vous pouvez en faire bénéficier vos enfants et votre conjoint en tant qu'ayants droit.

## Les tarifs de votre complémentaire santé

Cotisation	Socle GP690
<b>Cotisation mensuelle en euros à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025</b>	
Assuré – Année 1	75,51 €
Assuré – Année 2	94,39 €
Assuré – Année 3	113,27 €
Assuré – Année 4 et Plus	146,20 €
Conjoint	146,20 €
Enfant (gratuit à partir du 3 <sup>ème</sup> )	33,30 €

## Les garanties de votre complémentaire santé

Les garanties incluent le remboursement de la Sécurité sociale

Garanties	ASSIETTE	Socle
<b>HOSPITALISATION MÉDICALE, CHIRURGICALE, PSYCHIATRIE ET HOSPITALISATION À DOMICILE</b>		
<b>Honoraires</b>		
<b>Forfait hospitalier journalier (sans limitation de durée)</b>	FR / Jour	100 % FR
<b>Consultations et actes techniques - Chirurgicales</b>		
Médecins adhérents aux dispositifs de pratique tarifaire maîtrisée	BR / Acte	220 % BR
Médecins non adhérents aux dispositifs de pratique tarifaire maîtrisée	BR / Acte	200 % BR
<b>Consultations et actes techniques – Autres que Chirurgicales</b>		
Médecins adhérents aux dispositifs de pratique tarifaire maîtrisée	BR / Acte	220 % BR
Médecins non adhérents aux dispositifs de pratique tarifaire maîtrisée	BR / Acte	200 % BR
<b>Prestations hospitalières</b>		
Frais de séjour établissements conventionnés	BR / Acte	220 % BR
Frais de séjour établissements non conventionnés	BR / Acte	220% BR
Franchise hospitalière actes lourds (actes lourds supérieurs à 120 €)	FR / Acte	100 % FR
Chambre particulière – Sans limitation de durée, sauf 60 jours par année civile en psychiatrie et à 90 jours par année civile pour les hospitalisations en soins de suite et de réadaptation et en centres de convalescence	Euros / Jour	75 €
Chambre ambulatoire – Sans limitation de durée, sauf 60 jours par année civile en psychiatrie et à 90 jours par année civile pour les hospitalisations en soins de suite et de réadaptation et en centres de convalescence	Euros / Jour	30 €
Frais d'accompagnement (Enfant – 16 ans et ascendant + 70 ans)	Euros / Jour	30 €
Frais de télévision limités à 10 jours par séjour et 20 jours par an ( <i>hors chirurgie ambulatoire</i> )	Euros / Jour	4 €

# Résumé des Garanties et Tarifs

## VOTRE CONTRAT COLLECTIF SANTÉ

(SUITE)

Garanties	ASSIETTE	Socle
<b>SOINS COURANTS</b>		
<b>Honoraires médicaux</b>		
<b>Honoraires pour les médecins généralistes ou spécialistes (consultations, visites et soins)</b>		
<i>Médecins adhérents aux dispositifs de pratique tarifaire maîtrisée</i>	BR / Acte	245% BR
<i>Médecins non adhérents aux dispositifs de pratique tarifaire maîtrisée</i>	BR / Acte	200% BR
<b>Honoraires pour des actes techniques médicaux dont radiologie</b>		
<i>Médecins adhérents aux dispositifs de pratique tarifaire maîtrisée</i>	BR / Acte	245% BR
<i>Médecins non adhérents aux dispositifs de pratique tarifaire maîtrisée</i>	BR / Acte	200% BR
<b>Médicaments</b>		
<b>Médicaments à service médical rendu majeur ou important et service médical rendu modéré</b>	BR / Acte	100% BR
<b>Médicaments à service médical rendu faible</b>	BR / Acte	100% BR
<b>Produits pharmaceutiques prescrits non remboursés par la Ss. achetés en officine exclusivement (sur prescription médicale)</b>	Euros / An	100 €
<b>Vaccins prescrits non remboursés par la Sécurité sociale</b>		
<b>Sevrage tabagique prescrit non remboursé par la Sécurité sociale</b>		
<b>Matériel médical</b>		
<b>Grands et petits appareillages remboursés par la Sécurité sociale</b>	BR / Acte	200% BR
<i>Supplément pour les prothèses et implants capillaires et mammaires (inscrite sur liste ALD)</i>	Euros / An	150 €
<i>Supplément orthopédie, fauteuil roulant, appareillage</i>	Euros / An	380 €
<b>Honoraires paramédicaux</b>		
<b>Analyses et examens de laboratoire</b>	BR / Acte	150% BR
<b>Transport remboursé par la Sécurité sociale</b>	BR / Acte	100% BR
<b>Séances d'accompagnement psychologique remboursées par la sécurité sociale dans le cadre du dispositif prévu à l'article L.162-58 du code de la Sécurité sociale</b>	BR / Acte	100% BR
<b>Activités de télésurveillance médicale remboursées par la Sécurité sociale</b>	BR / Acte	100% BR
<b>OPTIQUE</b>		
<b>Equipements 100% Santé<sup>(1)</sup></b>		
<b>Monture</b>	FR / Acte	100% FR
<b>Verres</b>	FR / Acte	100% FR
<b>Prestation d'appairage</b>	FR / Acte	100% FR
<b>Prestation d'adaptation</b>	FR / Acte	100% FR
<b>Equipements hors 100% Santé – 16 ans et plus</b>		
<b>Monture</b>	Euros / Monture	100 €
<b>Verre simple<sup>(2)</sup></b>	Euros / Verre	105 €
<b>Verre Complexe<sup>(2)</sup></b>	Euros / Verre	240 €
<b>Verre Hyper-complexe<sup>(2)</sup></b>	Euros / Verre	240 €
<b>Prestation d'adaptation (par équipement)</b>	Euros / Acte	100% BR
<b>Equipements hors 100% Santé – moins de 16 ans</b>		
<b>Monture</b>	Euros / Monture	100 €
<b>Verre simple<sup>(2)</sup></b>	Euros / Verre	90 €
<b>Verre Complexe<sup>(2)</sup></b>	Euros / Verre	225 €
<b>Verre Hyper-complexe<sup>(2)</sup></b>	Euros / Verre	225 €
<b>Prestation d'adaptation (par équipement)</b>	Euros / Acte	10 €
<b>Autres prestations optiques</b>		
<b>Lentilles remboursées ou non par la Sécurité sociale<sup>(3)</sup></b>	BR / Acte + Euros / An	60% BR + 280 €
<b>Forfait d'adaptation des lentilles</b>	Euros / An	50 €
<b>Équipement basse vision (loupes – verres prismatiques – agrandisseurs de vision)</b>	Euros / An	60 €
<b>Chirurgie réfractive (myopie, hypermétropie, astigmatisme et presbytie)</b>	Euros / Œil / An	500 €

# Résumé des Garanties et Tarifs

## VOTRE CONTRAT COLLECTIF SANTÉ

(SUITE)

Garanties	ASSIETTE	Socle
<b>DENTAIRE</b>		
<b>Soins et prothèses 100% Santé<sup>(1) (4)</sup></b>		
<b>Soins</b>	FR / Acte	100% FR
<b>Prothèses</b>	FR / Acte	100% FR
<b>Soins et prothèses hors 100% Santé<sup>(4)</sup></b>		
<b>Soins - Panier Reste à charge maîtrisé et Panier libre</b>		
<i>Consultations, Inlay Onlay</i>	BR / Acte	150% BR
<b>Prothèses - Panier Reste à charge maîtrisé et Panier libre **</b>		
<i>Prothèses dentaires remboursées par la Sécurité sociale</i>	BR / Acte	400% BR
<i>Prothèses dentaires non remboursées par la Sécurité sociale</i>	BRR / Acte	200 % BRR
<b>Autres prestations dentaires</b>		
<b>Orthodontie remboursée par la Sécurité sociale</b>	BR / Acte	325% BR
<b>Orthodontie non remboursée par la Sécurité sociale</b>	BRR / Acte	200 % BRR
<b>Implantologie, actes dentaires non pris en charge par le RO et actes dentaires hors nomenclature</b>	Euros / An	1 000 €
<b>Parodontologie et endodontie non remboursées par la Sécurité sociale</b>		
<b>AIDES AUDITIVES</b>		
<b>Equipements 100% Santé<sup>(1)</sup></b>		
<b>Aide auditive pour les assurés quel que soit leur âge</b>	FR / Oreille	100% FR
<b>Equipements hors 100% Santé</b>		
<b>Forfait piles remboursées par la Sécurité sociale</b>	BR / Acte	100% BR
<b>Aide auditive pour les assurés jusqu'à leur 20ème anniversaire</b>	BR / Acte + Euros / Oreille	100% BR + 300 €
<b>Aide auditive pour les assurés au-delà du 20ème anniversaire</b>	BR / Acte + Euros / Oreille	100% BR + 450 €
<b>AUTRES SOINS</b>		
<b>Médecine douce</b>		
<b>Séances d'ostéopathie, acupuncture, étio-pathie, chiropractie, shiatsu, réflexologie, sophrologie, phytothérapie, naturopathie, micro kinésithérapie, homéopathie, ergothérapie, kinésiologie</b> <i>(Uniquement praticiens rattachés à une fédération reconnue)</i>	Euros / Séance limité en Séance / An	50 € / Séance limité à 4 séances / An
<b>Séances de psychologue ou de neuropsychologue, psychomotricien</b>	Euros / Séance Limité en Séance / An	50 € / Séance Limité à 4 séances / An
<b>Séances de podologue ou de pédicure</b>	Euros / An	30 €
<b>Séances de diététicien ou nutritionniste</b>	Euros / An	50 €
<b>Cures thermales remboursées par la Sécurité sociale</b>		
<b>Soins</b>	BR / Acte	100% BR
<b>Transport et hébergement</b>	Euros / An	150 €
<b>Fécondation in-vitro</b>	Euros / An	160 €
<b>Ostéodensitométrie non remboursée par la Sécurité sociale</b>	Euros / An	60 €
<b>Examens de la femme (échographie, mammographie, amniocentèse) non remboursés par la Sécurité sociale et sur prescription médicale</b>	Euros / An	150 €
<b>Forfait féminin (tests, aide à la procréation, contraception) sur prescription médicale</b>	Euros / An	120 €
<b>Actes de prévention (Conformément à l'article R871-2 du Code de la Sécurité sociale)</b>	BR / Acte	100% BR
<b>SERVICES</b>		
<b>Réseau de Soins</b>	Carte Blanche	Inclus
<b>Assistance Hospitalisation, Maladies Redoutées, Consultation à distance, 2<sup>nd</sup> avis</b>	Europ Assistance	Inclus

*Tels que définis réglementairement (1) : Dans la limite des prix limites de vente au public (2) : Selon définition des Conditions Générales et de la Notice d'information (3): Prise en charge à hauteur du TM pour les lentilles remboursables après consommation du forfait (4) : Les inlay onlay et les prothèses dentaires du panier 100% Santé et du panier Reste à charge maîtrisé seront pris en charge dans la limite des honoraires limites de facturation fixés.*

BR : Base de Remboursement / FR : Frais Réels / TM : Ticket Modérateur / BRR : Base de Remboursement Reconstituée

# Résumé des Garanties et Tarifs

## Vos contacts



### Par téléphone

04 94 18 50 40

DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 à 12H30 ET  
DE 13H30 à 17H00

*(numéro non surtaxé, prix d'un appel local)*

---



### Via votre application « Ma Santé »

---



### Via votre Espace Assuré en ligne [espace.ca-masante.fr](https://espace.ca-masante.fr)

---



### Par courrier

CENTRE DE GESTION CREDIT AGRICOLE  
ASSURANCES

78 COURS LAFAYETTE

CS 60521

83041 TOULON cedex 9

Document non contractuel. Décembre 2024

Contrat assuré par :

- PREDICA – Compagnie d'assurances de personnes, filiale de Crédit Agricole Assurances – Entreprise régie par le Code des assurances – S.A. au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 €. Siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard 75015 Paris. 334 028 123 RCS Paris
- LA MUTUELLE VERTE, Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la Mutualité et immatriculée au Répertoire SIRENE sous le n° 309 104 099, dont le siège social est au 78 cours Lafayette - CS 60521 - 83041 Toulon Cedex 9.

Composition : Art'6 – Crédit photo : Istock.